



ADDITIF N°001/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDE

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CENAME/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRaux (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises désireuses de soumissionner pour l'Appel d'Offres suscité, que ledit Appel d'Offres est modifié comme suit :

Article 1 : sont modifiées les dispositions ci-après :

AU LIEU DE :

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

ARTICLE 10 : REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (*dont un original et six copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le Mercredi 25 janvier 2023 à 14 heures et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/CENAME/CIPM/2022,
RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRaux (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA
CENAME»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

ARTICLE 11 : CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission selon les dispositions de l'article 3 du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :

N° de lot	Dénomination (DCI) et dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en toutes Lettres
1	Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés	39 150 000	Trente-neuf millions cent cinquante mille
2	Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés	11 844 000	Onze millions huit cent quarante-quatre mille

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le Mercredi 25 janvier 2023 à 15 heures locales.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 17 : MONTANT DE LA GARANTIE D'OFFRES :

En application de l'article 12 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission qui fera partie intégrante de son offre. Les montants des cautions sont les suivants :

- lot 1 : 39 150 000 (trente-neuf millions cent cinquante mille) francs CFA ;
- lot 2 : 11 844 000 (Onze millions huit cent quarante-quatre mille) francs CFA.

ARTICLE 22 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées contre récépissé au secrétariat de la CENAME, au plus tard le **Mercredi 25 janvier 2023 à 14 heures**.

ARTICLE 23 : LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps le **Mercredi 25 janvier 2023 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la CENAME par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME.

LIRE PLUTOT :

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

ARTICLE 10 : REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (*dont un original et six copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le **Mardi 07 février 2023 à 14 heures** et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/CENAME/CIPM/2022,
RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRaux (ARV), EN PROCEDURE D'URGENCE A LA
CENAME»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

ARTICLE 11 : CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission selon les dispositions de l'article 3 du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :

N° de lot	Dénomination (DCI) et dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en toutes Lettres
1	Dolutegravir /Lamivudine/Tenofovir Disoproxil Fumarate 50mg+300mg+300mg Comprimés	39 150 000	Trente-neuf millions cent cinquante mille
2	Tenofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine /Efavirenz 300mg+300mg+400mg comprimés	10 584 000	Dix millions cinq cent quarante-vingt-quatre mille

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le **Mardi 07 février 2023 à 15 heures locales**.



REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 17 : MONTANT DE LA GARANTIE D'OFFRES :

En application de l'article 12 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission qui fera partie intégrante de son offre. Les montants des cautions sont les suivants :

- lot 1 : 39 150 000 (trente-neuf millions cent cinquante mille) francs CFA ;
- lot 2 : 10 584 000 (Dix millions cinq cent quarante-vingt-quatre mille) francs CFA.

ARTICLE 22 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées contre récépissé au secrétariat de la CENAME, au plus tard le **Mardi 07 février 2023 à 14 heures.**

ARTICLE 23 : LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps **le Mardi 07 février 2023 à 15 heures précises** dans la salle de réunion de la CENAME par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME.

Article 2 : Le reste sans changement. /-

Yaoundé, le **10 JAN 2023**

Le Directeur Général,

AMPLIATIONS :

- **ARMP-JDM (pour publication) ;**
- **MINMAP (pour information) ;**
- **P/CIPM-CENAME ;**
- **AFFICHAGE ;**
- **ARCHIVES.**



Dr SALIHOU SADOU